

Résidence en littérature jeunesse



Période d'inscription : **du 10 au 18 septembre 2018**



Journée de préparation (**obligatoire**) : **à déterminer avec les écoles participantes**

Description du projet

En partenariat avec le Conseil des arts de Montréal et Communication-Jeunesse, le projet de résidence offre l'occasion de recevoir à l'école, de la mi-janvier à la mi-avril, un créateur, à savoir un auteur ou une auteure, **ou** un illustrateur ou une illustratrice jeunesse. La résidence a pour objectif de permettre au créateur de poursuivre le développement d'un projet personnel grâce au contact avec son lectorat. De plus, elle comporte un projet de médiation culturelle, en lien avec le projet personnel du créateur, destiné aux élèves des classes participantes.

En collaborant à ce projet, les enseignants et la direction de l'école s'associent au créateur pour assurer le bon déroulement de la résidence. À la fin du processus, les enseignants et le créateur s'associent pour une activité de mise en valeur du projet.

Critères pour la sélection des écoles :

Soumettre une lettre d'intention par école dans laquelle il est précisé :

- L'intérêt et la motivation à accueillir un auteur ou illustrateur en résidence
- Le cycle scolaire ciblé
- L'espace de travail pour le créateur (obligatoire)
- La confirmation de l'adhésion de la direction d'école à accueillir un auteur-illustrateur. (Processus de sélection auquel elle aura été impliquée).
 - Modalités : faire parvenir la lettre d'intention par courriel à l'adresse ecolemontrealaise@re-mtl.qc.ca au moment de soumettre votre inscription en ligne. L'inscription en ligne et la réception de votre lettre d'intention confirmeront votre inscription.

Déroulement du projet:

1. Sélection des participants et envoi des confirmations par *Une école montréalaise pour tous*.
2. Présentation aux enseignants des dossiers d'auteurs et d'illustrateurs ayant soumis leur candidature à la résidence. Au moins un représentant par école est requis pour cette rencontre, la présence de la direction d'école est souhaitable. Lieu : Communication-Jeunesse.
3. À l'école, rencontres et entrevues avec les enseignants, la direction d'école et les auteurs-illustrateurs en vue du jumelage.
4. Rencontre de préparation et de planification de la résidence. Lieu : Communication-Jeunesse.
5. Résidence à l'école (mi-janvier à avril)
6. Activité de mise en valeur du projet à l'école

Public cible : 3 écoles

Organisme responsable du projet : *Une école montréalaise pour tous*

Ressource professionnelle : Élisabeth Cervant (514 873-0041, poste 5294)

Partenaires : Le Conseil des arts de Montréal et Communication-Jeunesse

Les coûts liés au projet sont entièrement assumés par *Une école montréalaise pour tous* et ses partenaires